



SYNTHÈSE

Formation Professionnelle

Faire décoller l'investissement dans les compétences

Diagnosics et propositions

Octobre 2017

ffp
Fédération de la Formation Professionnelle

Roland
Berger 

Introduction

Par Jean WEMAËRE, Président de la FFP, et Alain CHAGNAUD, associé Roland BERGER.

La formation professionnelle en France est un sujet récurrent du débat public. Si chacun s'accorde sur l'importance de l'enjeu du développement des compétences, le système français est souvent décrié pour son inefficience, et d'ailleurs régulièrement réformé.

Le consensus existe en effet sur le rôle central de la formation professionnelle comme puissant levier d'amélioration du niveau économique et social. Parmi ces impacts, plusieurs sont attendus et connus communément tels que le renforcement de l'autonomie dans le marché de l'emploi, l'amélioration de la compétitivité des entreprises, l'insertion sociale des publics fragilisés et le bien-être au travail. Les travaux des économistes, notamment anglo-saxons, démontrent clairement les effets positifs de l'investissement dans le capital humain. Et ces travaux sont renforcés par la réalité des évolutions technologiques et organisationnelles de plus en plus rapides qui nécessitent un investissement fréquent dans les compétences.

Pour autant la formation professionnelle reste régulièrement décriée en raison d'un coût supposé trop élevé et de bénéfices insuffisants. Le chiffre des 32 milliards d'euros, agrégat statistique souvent mal compris, est régulièrement évoqué en appui de cette critique. Le secteur économique de la formation professionnelle fait également l'objet d'interrogations sur le nombre d'acteurs présents sur le marché, et sur la qualité des prestations proposées.

Le Président de la République a fait de la formation professionnelle un thème majeur de sa campagne pour l'élection présidentielle. Emmanuel Macron a ainsi annoncé une réforme profonde et systémique comme un axe central de lutte contre le chômage et de retour à une croissance durable et inclusive.

Dans ce contexte, la Fédération de la Formation Professionnelle, avec l'appui du cabinet Roland Berger, a souhaité proposer une analyse approfondie et étayée du système de formation en France, s'appuyant sur des éléments objectifs issus des statistiques publiques. Cette étude inédite vise à éclairer l'ensemble des décideurs sur le secteur économique de la formation professionnelle et sur l'efficacité du système de formation professionnelle en France.

Enseignement #1

La formation professionnelle est un secteur économique dense et dynamique en cours de transformation digitale.

6,8 milliards d'euros

Chiffre d'affaires réalisé sur le marché de la formation professionnelle en 2014.

Le chiffre des 32 milliards d'euros souvent évoqué représente l'ensemble des dépenses réalisées chaque année pour la formation professionnelle. Ce chiffre est donc trompeur car il intègre les coûts de remplacement des salaires et allocations chômage des individus formés. Ceux-ci représentent 50% du coût total, soit environ 16 milliards d'euros.

97%

des entreprises de formation en France sont privées.

Les organismes publics et parapublics, qui représentent 3% des opérateurs de formation en France, réalisent 20% du chiffre d'affaires du secteur.

La filière doit, dès aujourd'hui, être au rendez-vous du digital tant sur le plan économique que pédagogique.

En effet, l'offre de formation doit à la fois répondre à la demande de compétences résultant de la transformation digitale et accomplir sa propre transformation.

Dans ce domaine, la France a pris du retard sur ses homologues européens.

35%

seulement des salariés français ont bénéficié de formations ayant trait aux compétences digitales, contre 46% en Europe (Allemagne, Royaume-Uni, Espagne, Italie, Portugal).

Enseignement #2

Le système français de formation professionnelle est complexe et source d'inégalités dans l'accès à la formation.

17 millions

Nombre d'individus bénéficiant du système de formation professionnelle chaque année sur une population totale de 47 millions de personnes en âge de travailler, qui ont entre 15 et 65 ans.

Néanmoins, la multiplicité des acteurs dans la gouvernance, la place importante de la prescription et de l'intermédiation par les financeurs publics et paritaires tendent à créer des distorsions de concurrence et des inégalités dans l'accès à l'offre de formation.

36%

Actifs bénéficiant d'une formation chaque année en France, contre 53% en Allemagne, 56% au Royaume-Uni et plus de 65% dans les pays scandinaves.

Les actifs occupés du secteur privé sont ceux qui bénéficient le plus de la formation professionnelle en France en chiffres absolus.

Toutefois en termes relatifs, ils ne bénéficient que de 36% du financement total, alors qu'ils représentent 48% de la population pouvant prétendre à une formation. A titre de comparaison, 40% du financement total est dédié aux dispositifs spécifiques à destination des jeunes en insertion et des demandeurs d'emploi, qui représentent pourtant 13% de la population totale âgée entre 15 et 65 ans.

Le système actuel cible essentiellement les populations ayant une problématique de taux d'accès plutôt que celles ayant le plus gros volume à former :

- **Au niveau démographique**, ce sont logiquement les individus entre 25 et 50 ans qui présentent le taux d'accès à la formation le plus élevé (51%) à l'inverse des individus de plus de 50 ans (37%).
- **En termes de catégorie socioprofessionnelle**, ce sont les cadres qui enregistrent le taux d'accès le plus élevé (71%) alors que l'enjeu de volume se situe davantage sur la formation des professions intermédiaires et des employés.
- **Enfin, en segmentant selon la taille de l'entreprise**, les salariés des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) et les Grandes Entreprises (GE) ont un taux d'accès de 65%. Ce taux décroît avec la taille de l'entreprise. Ainsi, les salariés des PME/TPE ont un taux d'accès faible alors qu'ils représentent une main d'œuvre importante à former.

Enseignement #3

Une hausse de l'accès à la formation professionnelle a pour conséquence une augmentation significative du PIB. Il est nécessaire d'investir davantage dans la formation professionnelle.

La formation professionnelle est un puissant levier d'amélioration économique et social.

Parmi ses impacts, la réduction du chômage, l'amélioration de la compétitivité des entreprises ou encore l'insertion sociale des publics fragilisés sans oublier l'amélioration du bien-être au travail.

L'étude conjointement réalisée par la Fédération de la Formation Professionnelle et Roland Berger va toutefois plus loin que ces impacts attendus en mettant en lumière l'existence d'**une relation positive entre la hausse du nombre d'individus formés et l'augmentation de la création de richesses.**

Pour une croissance de 1% du taux d'accès à la formation professionnelle, la productivité (définie comme le PIB par heure travaillée) augmente de 0,66%. Une partie de cette productivité sera effectivement convertie en PIB, ce qui permet d'affirmer que **la croissance de 1% du taux d'accès à la formation professionnelle continue améliore au final le PIB de 0,3%.**

7,4 milliards d'euros

Gain engendré pour l'économie en améliorant le taux d'accès à la formation professionnelle de 1 point.

Cet impact encourage à investir davantage dans la formation professionnelle.

Toutefois, il est à noter que cet impact diffère en fonction des publics cibles selon le principe suivant : plus le taux d'accès à la formation d'une population est faible, plus l'impact en termes de gains de productivité attendu de cette population sera élevé. Si cette population est nombreuse, l'impact sur l'économie en sera d'autant plus important.

Enseignement #4

Sortir d'une logique de prescription permettrait d'individualiser les parcours de formation afin que chacun puisse avoir un accès simple, efficace et permanent, au développement de ses compétences.

L'analyse menée des parcours professionnels des jeunes, des demandeurs d'emploi et des salariés de TPE/PME permet de mettre en exergue plusieurs limites au système de formation professionnelle actuel, à la fois dans les modes de prescription, de délivrance des formations et de responsabilisation des individus.

L'accès à l'offre de formation est complexe, et les délais d'entrée en formation très longs.

7 mois

Délai moyen entre la perte de l'emploi et l'entrée en formation d'un demandeur d'emploi.

Les individus, notamment les demandeurs d'emploi et les jeunes en difficulté, disposent d'**une autonomie limitée lors de leur parcours au sein de la formation professionnelle**. La fonction de prescription réduit l'appétence pour la formation, et limite l'engagement des individus dans le projet d'apprentissage, ce qui atténue fortement la plus-value potentielle de la formation.

Les appels d'offre des prescripteurs n'encouragent pas assez les modalités innovantes de formations.

C'est un écueil d'autant plus important que la personne est peu qualifiée et en rejet des méthodes scolaires classiques. C'est également un obstacle dans le cadre de la formation des salariés des TPE/PME dont le coût économique immédiat est très fort en cas d'absence prolongée due à une formation.

Au-delà de l'augmentation quantitative de l'investissement dans la formation professionnelle, il est donc également nécessaire d'accélérer l'accès à l'offre de formation et d'individualiser les parcours de formation afin d'en améliorer l'efficacité, en s'appuyant aussi sur le développement du « blended-learning » et des modalités innovantes de formation.

Enseignement #5

La réforme doit permettre de renforcer l'investissement dans les compétences grâce à une offre de formation agile et innovante, et par des outils simples et incitatifs, facilement accessibles à tous les individus et à toutes les entreprises.

Dans cette perspective, l'étude analyse l'impact des mesures portées dans le débat public par Emmanuel Macron lors de sa présidentielle et par la Fédération de la Formation Professionnelle dans son livre blanc « Libérer la formation » (FFP/Asterès, juin 2016).

Le ciblage des publics précaires avec la mise en place du plan d'investissement de 15 milliards d'euros prévu par le gouvernement permettrait d'augmenter le PIB de 0,1% par an et d'économiser 5,8 milliards d'euros sur 5 ans du fait de la réduction du chômage. Cette mesure se traduit donc par un déficit de 200 millions d'euros par rapport aux 15 milliards investis, mais il y a potentiellement

2,5 milliards d'euros

de gain additionnel sur 5 ans grâce à l'optimisation du système (simplification du CPF, fin du monopole de prescription des demandeurs d'emploi, réforme de la certification professionnelle). Cela réduirait la période d'attente d'entrée en formation de 7 mois à 3 mois, soit un gain net de 2,3 milliards d'euros pour les finances publiques sur 5 ans.

Recentrer les OPCA sur la professionnalisation et les politiques collectives de branche, permettrait, par cette désintermédiation, un gain de PIB de 0,25% sur la première année. Cela incite également les individus à se responsabiliser et favorise l'appétence pour la formation des candidats potentiels, mais aussi des entreprises.

La réaffectation du financement des contrats aidés vers celui des contrats de professionnalisation permettrait de réaliser un gain de 192 millions d'euros pour les finances publiques grâce à une meilleure insertion dans l'emploi des jeunes au travers de 165 000 contrats de professionnalisation supplémentaires.

L'instauration d'un **crédit impôt formation pour les individus** moyennant un coût de 900 millions d'euros par an pour les finances publiques permettrait une hausse d'environ 0,8% du PIB chaque année.

La création d'un **crédit impôt formation** ciblé sur la stimulation de l'investissement dans la formation par les **TPE/PME** pour leurs salariés permettrait de tabler sur une hausse du PIB de 0,5% par an pour un coût d'1 milliard d'euros en année pleine.

La mise en place d'un **Compte Epargne Formation**, qui serait en lien avec le CPF, inciterait à la responsabilisation, l'individualisation ainsi qu'à la solvabilisation des individus. L'impact sur le PIB de cette mesure monterait progressivement en force avec une hausse du PIB de 0,4% en 2019, puis de 0,6% en 2018 et de 0,8% en 2021. Cet impact continuera à augmenter au fur et à mesure que le nombre d'individus abonde leur compte épargne formation.

Au-delà de ces impacts quantitatifs, ces mesures permettent d'accroître l'agilité et la performance globale du système français de formation en réduisant les freins à l'accès à l'offre de formation.

AUTEURS

Roland Berger

Laurent BENAROUSSE, Senior Partner
laurent.benarousse@rolandberger.com

Alain CHAGNAUD, Partner
alain.chagnaud@rolandberger.com

Romain LUCAZEAU, Principal
romain.lucazeau@rolandberger.com

Bastien DELIEGE-COSTE, Consultant
bastien.deliege-coste@rolandberger.com

Fédération de la Formation Professionnelle

Emmanuelle PERES, Déléguée Générale
eperes@ffp.org

Olivier PONCELET, Responsable Affaires Publiques
& Communication
oponcelet@ffp.org

CONTRIBUTEURS

Fédération de la Formation Professionnelle

Vincent COHAS, Directeur général du groupe CESI
et membre du Conseil d'Administration de la FFP

Pierre COURBEBASSE, Président de l'AFEC et Vice-
Président de la FFP

Guillaume HUOT, membre du Directoire du groupe
Cegos et membre du Conseil d'Administration de la FFP

Bernard MONTEIL, Président Directeur Général du
groupe Cohérence et Vice-Président de la FFP

Naïs LAURANDEL, Chargée de mission Affaires
Publiques à la FFP

L'intégralité de l'étude est disponible sur :
www.rolandberger.com
www.ffp.org

Disclaimer

This publication has been prepared for general guidance only.
The reader should not act according to any information provided
in this publication without receiving specific professional advice.
Roland Berger GmbH shall not be liable for any damages resulting
from any use of the information contained in the publication.